

Concours de Logo

Pour le réseau des
médiathèques et bibliothèques
des communes de

Bazoches-sur-Guyonne, Jouars-Pontchartrain,
Le Tremblay-sur-Mauldre, Méré, Saint-Germain-de-la-
Grange, Saint-Rémy-l'Honoré et Villiers-Saint-Frédéric

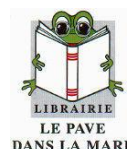
« Au Fil des Pages »

Aidez-nous à lui trouver un logo !



Les candidats pourront déposer leur création
du 1^{er} février 2010 au 17 avril 2010
dans l'une des 7 bibliothèques du réseau
« Au Fil des Pages » ou à l'adresse suivante :

Réseau « Au Fil des Pages »
Mairie de Méré
1, Square Raoul Breton
78 490 Méré
01 34 86 76 95 / 01 34 89 27 27



Le réseau de médiathèques « Au Fil des Pages » regroupe 7 communes : Bazoches-sur-Guyonne, Jouars-Pontchartrain, Le Tremblay-sur-Mauldre, Méré, Saint-Germain-de-la-Grange, Saint-Rémy-l'Honoré et Villiers-Saint-Frédéric. Il s'agit notamment tout en garantissant l'autonomie des bibliothèques de mettre en place un catalogue commun accessible aux lecteurs sur Internet avec un compte lecteurs permettant la consultation de l'état de des emprunts et la réservation en ligne, l'accès libre à toutes les bibliothèques aux mêmes conditions (carte, tarifs, durée et nombre de prêts uniformisé), la circulation de tous les documents grâce à un service de navette, ou encore d'organiser une spécialisation de nos fonds et des animations communes.

Cette démarche a pour ambition de moderniser nos bibliothèques en associant proximité, convivialité et dynamisme.

REGLEMENT

Calendrier :

Début du concours : 1^{er} février 2010

Clôture du concours : 17 avril 2010

Délibération du Jury : Début mai 2010

Composition du Jury :

Par commune : Le Maire, le Conseiller municipal titulaire au Comité de pilotage ou son suppléant, la/le bibliothécaire. Pas plus de 3 membres par communes

1 voix par membre.

Règlement du concours :

- Les logos pourront être déposés jusqu'au 17 avril 2010 dans l'une des 7 médiathèques ou bibliothèques du réseau (Bazoches-sur-Guyonne, Jouars-Pontchartrain, Le Tremblay-sur-Mauldre, Méré, Saint-Germain-de-la-Grange, Saint-Rémy-l'Honoré, Villiers-Saint-Frédéric) en deux exemplaires : un exemplaire anonyme et un exemplaire sous enveloppe fermée où figureront les nom, prénom, adresse et numéro de téléphone du candidat (une photocopie suffira).

- Le concours est ouvert à tous.

- Le logo devra faire figurer le nom du réseau de manière lisible

- Le logo pourra être en couleur mais devra ressortir lisiblement en noir et blanc

- Le logo devra figurer dans un format A5 (demi-A4)

- Les logos devront être conçus à partir d'images libres de droit

- Le candidat lauréat autorise le réseau à utiliser gratuitement son logo pour toute correspondance, affichage, et autres communications sur support papier ou multimédia.

- Le lauréat se verra offrir un bon d'achat à la librairie du « Pavé dans la Mare » à Elancourt.

